



Accueil Familial de Jour
GRUYÈRE

RAPPORT ANNUEL
2025

Chemin des Crêts 8a, 1630 Bulle

026 912 33 65

www.accueildejourgruyere.ch - gruyere@accueilgruyere.ch

MERCI

à toutes celles et tous ceux qui, par leur engagement, permettent à notre Association de fonctionner :

l'ensemble du personnel,
les parents qui nous font confiance,
les membres du comité,
les vérificatrices des comptes,
les communes de la Gruyère qui contribuent à un accueil de qualité,
Option Gruyère,
l'Accueil Familial de Jour de la Glâne,
l'Accueil Familial de Jour de la Broye,
le Service de l'Enfance et de la Jeunesse,
la Loterie Romande,
la Banque Raiffeisen.

NOS PARTENAIRES :



RAIFFEISEN



RAPPORT DE LA PRESIDENTE ET DU DIRECTEUR

L'année 2025 a été marquée par une légère baisse des heures de garde, sans conséquences sur le résultat financier de notre activité, le nombre d'heures total s'est élevé à 319'594 contre 323'804 en 2024. Nous pouvons relever également que les investissements consentis les années précédentes dans le domaine de nos applications informatiques commencent à porter leurs fruits, ceci nous permet de réaliser de substantielles économies au niveau administratif.



Notre bonne gestion et la maîtrise des coûts nous a permis de remercier notre personnel pour leur engagement, nous avons ainsi pu, sans relever nos tarifs en vigueur, augmenter la masse salariale de 1% en cours d'année et offrir à chacun un bon de CHF 100.-, bon valable auprès du Groupement des Commerçants Bullois. Notre gestion prudente et rigoureuse de l'Association ainsi que le bon suivi des débiteurs nous permettent ainsi de garder une situation saine pour notre Association.

Nous avons, hélas, reçu la confirmation courant 2025 que la Loterie Romande ne soutiendra plus à l'avenir notre structure comme elle l'a fait jusqu'à ce jour. Si nous pouvons la remercier pour son précieux soutien tout au long de ces années, nous avons dû nous résoudre, fin 2025, à annoncer une hausse de notre tarif à nos parents ainsi qu'à nos différents partenaires afin d'équilibrer nos futurs budgets.

Notre Association, active depuis 1996, répond à un réel besoin qui n'est plus à démontrer. Le nombre de familles qui a fait appel à notre structure en 2025 s'élève à 425 pour 669 enfants accueillis. La capacité d'accueil de notre structure représente environ 5 crèches. Dans le marché de l'accueil extrafamilial, nous ne sommes pas un concurrent des crèches. Nous sommes plutôt une solution complémentaire proposée aux parents de notre district. Notre structure se veut un accueil familial professionnel de qualité. Nous profitons de ce thème pour remercier nos partenaires, le Service de l'Enfance et de la Jeunesse, le canton, les communes ainsi qu'Option Gruyère pour notre partenariat depuis toutes ces années, partenariat qui nous permet de garantir un service de qualité accessible à l'ensemble des parents de notre district.

Par ces quelques lignes, nous remercions les organisateurs de la Journée des Familles Gruériennes qui nous ont permis de présenter notre structure à Espace Gruyère courant novembre et ainsi de mettre en avant notre mode d'accueil. Nous remercions également la Croix Rouge Fribourgeoise avec qui nous avons trouvé un accord afin que notre logo puisse être apposé sur leur totem au bord de la route. Il était difficile pour certaines personnes de nous situer, notre bureau étant passablement en retrait de l'entrée du parking.

Contrairement à l'année 2024, nous avons eu suffisamment de personnes engagées pour mettre en place une formation de base destinée à nos nouvelles Accueillantes. Celle-ci est complétée par une formation continue obligatoire annuelle pour chaque Accueillante. Ceci nous permet de vous rappeler que notre personnel est formé professionnellement pour accueillir les enfants qui nous sont confiés. Ces formations sont intégralement prises en charge par notre Association.

Nous devons, hélas, constater un développement de la société qui ne nous plaît guère et qui complique le travail de nos Accueillantes. Sans vouloir en faire une généralité, nous accueillons de plus en plus d'enfants, qui n'ont pas de limites éducatives, avec des parents peu consentants à fournir des efforts pour améliorer la situation lorsque leurs bambins sont confiés à l'Accueillante. Fort heureusement, il s'agit d'une minorité d'enfants concernés mais cette situation en plus de fatiguer notre personnel peut s'avérer compliquée pour l'ensemble du milieu d'accueil. Ce fait de société se généralise ; bon nombre de crèches du canton se plaignent également de cette tendance. Que ce soit pour notre Association, dans une crèche ou encore à l'école, nous aimerions rappeler que les règles de vie élémentaires se doivent d'être respectées, ceci par égard pour les employés des différentes structures et également vis-à-vis des autres utilisateurs.

Enfin et pour terminer notre rapport, nous adressons un grand merci à toutes les personnes du comité, aux réviseurs des comptes, nous réitérons nos remerciements aux communes, et enfin à toutes les personnes qui de près ou de loin nous ont soutenues tout au long de l'année. Nous adressons également nos meilleurs remerciements à nos Accueillantes qui réalisent un travail fantastique tous les jours, nos coordinatrices Pierangela et Mireille et nos collaboratrices Carole et Cindy pour leur parfait engagement tout au long de cette année écoulée. Nous sommes également reconnaissant envers tous les parents qui nous confient leurs enfants et qui nous font confiance. L'Association ne serait rien sans l'ensemble de ces personnes !

Avant de terminer complètement notre rapport, une petite citation positive empruntée à... vous le saurez en venant à notre Assemblée Générale ! Citation qui nous rappelle que nous devons toujours avancer, et de préférence de manière objective !

*Selon ma théorie, la fin du monde ne peut pas arriver aujourd'hui,
parce que quelque part dans le monde, c'est déjà demain !*

Merci pour votre lecture et votre intérêt pour notre Association.

Patrick Audemars

Directeur

Anne Favre

Présidente



BILAN 2024 / 2025

	ACTIFS	31.12.2025	31.12.2024
100.00	Caisse	172.45	218.35
102.00	Raiffeisen (3) QR code encaissement	14 444.64	18 665.97
102.01	Raiffeisen (1) Compte courant	207 789.79	133 611.90
102.05	Raiffeisen (5) Compte de réservoir	14 241.04	14 228.59
102.09	BCF caution loyer	3 887.80	3 885.45
110.00	Débiteurs collectifs	190 305.35	223 756.90
110.02	Débiteurs douteux	543.90	1 843.20
130.00	Actifs transitoires	109 229.95	111 460.55
130.01	Allocations familiales	3 975.00	2 295.00
150.00	Machines	1.00	1.00
150.01	Mobilier et installations	1.00	1.00
150.02	Informatique	1.00	1.00
	TOTAL DES ACTIFS	544 592.92	509 968.91

	PASSIFS	31.12.2025	31.12.2024
210.00	Salaires à payer	145 843.65	146 303.20
210.01	AVS, AI, APG, AC	10 192.80	4 320.10
210.02	LPP	0.00	0.00
210.03	LAA	0.00	-327.75
210.04	APG maladie	0.00	0.00
210.05	Impôts à la source	68.20	700.25
210.10	Autres versements en attente	1 115.75	2 131.90
210.20	Encaissements débiteurs en attente	0.00	0.00
250.00	Passifs transitoires	5 637.40	29 644.50
280.00	Réserve pour perte sur débiteurs	25 000.00	25 000.00
280.01	Réserve pour jubilé et promotion	15 000.00	10 000.00
280.02	Réserve pour fonds d'ancienneté / fidélité	17 500.00	12 500.00
280.03	Réserve pour maladie	20 000.00	20 000.00
280.04	Réserve pour aides extraordinaires	10 000.00	10 000.00
280.05	Réserve pour équipement / mobilier	5 000.00	5 000.00
280.06	Réserve pour programme / matériel informatique	40 000.00	30 000.00
280.07	Réserve pour formation des coordinations	10 000.00	10 000.00
280.08	Réserve pour formation loterie et Kiwanis	20 000.00	20 000.00
280.09	Réserve pour indemnité extraordinaire	55 000.00	40 000.00
290.00	Capital	144 696.71	136 379.43
	TOTAL DES PASSIFS	525 054.51	501 651.63

Mouvement de la fortune	
Capital au 01.01.2025	144'696.71
Bénéfice de l'exercice	19'538.41
Capital au 31.12.2025	164'235.12



PERTES ET PROFITS 2025 / 2024

	CHARGES	Comptes 2025	Budget 2025	Comptes 2024
300.00	Indemnités de comité	900.00	1 200.00	500.00
301.00	Salaires AMF	1 840 631.55	1 735 000.00	1 841 847.15
301.01	Indemn. domicile AMF (non-soumis)	207 324.55	198 500.00	210 093.50
301.02	Indemn. nuit AMF (non-soumis)	1 600.00	600.00	1 110.00
301.04	Salaires supplément horaire	5 160.00	5 500.00	3 409.90
301.10	Sal. mal/acc/alloc mat. AMF (soumis)	21 298.85	40 000.00	37 148.10
301.11	Indemn. Journ. mal./acc. AMF (non-soumis)	24 024.20	40 000.00	27 114.80
302.00	Salaires administration	117 204.00	136 000.00	134 526.65
302.01	Salaires coordination	158 854.50	158 000.00	142 186.75
302.02	Salaires formation	1 633.45	1 500.00	633.60
302.03	Forfait Direction	13 000.00	13 000.00	13 000.00
302.04	Salaire personnel nettoyage	2 447.15	2 500.00	2 361.90
302.09	Gratifications	0.00	0.00	0.00
302.10	Salaires mal. acc. admin./ coordin. (soumis)	1 491.15	2 500.00	17 080.40
302.11	Indem. journ. mal./acc. admin./coordin. (non-soumis)	843.60	2 500.00	10 334.30
303.00	Cotisations AVS-AI-APG-AC	199 802.70	191 000.00	200 291.00
304.00	Caisse de pension LPP	59 416.35	60 000.00	58 758.95
305.00	Assurance accident LAA	5 184.80	5 000.00	5 261.30
305.10	Assurance perte de gain maladie	28 131.00	27 500.00	28 547.15
309.00	Frais de formation AMF	10 955.75	10 000.00	3 289.00
309.01	Frais de formation adm. / coordination	1 130.00	1 000.00	570.00
309.02	Frais administratifs AMF	1 710.00	2 100.00	1 890.00
309.03	Frais demande casiers judiciaires	918.00	500.00	2 142.00
309.09	Autres charges du personnel	14 106.35	7 000.00	14 156.95
310.00	Fournitures de bureau	787.65	4 000.00	4 310.80
311.00	Frais d'acquisition matériel bébé	2 048.95	4 000.00	2 274.55
311.01	Achat mobilier et machines de bureau	5 241.55	5 000.00	8 394.90
312.00	Electricité	636.30	1 000.00	617.95
313.00	Indemnité de repas AMF	208 709.70	200 000.00	208 544.70
313.10	Achat de fournitures diverses	0.00	150.00	0.00
316.00	Loyer	26 112.00	28 000.00	26 712.00
316.01	Hébergement, maintenance informatique	10 273.00	14 000.00	23 108.45
316.02	Location machines et matériel	1 549.95	2 500.00	2 018.50
317.00	Indemn. transport/autres frais AMF	2 669.35	4 000.00	3 596.95
317.10	Frais de repas du pers. admin./coordin.	20.00	200.00	0.00
317.11	Frais de dépl. pers. admin./ coordin.	3 087.15	3 000.00	2 523.90
318.00	Frais de port	1 291.60	6 000.00	4 678.90
318.01	Frais de téléphone et internet	4 745.35	5 000.00	5 699.50
318.02	Assurance choses et RC	7 909.70	9 750.00	7 828.60
319.00	Frais de communication	2 870.10	1 000.00	1 264.65
319.01	Pertes sur débiteurs	341.68	7 500.00	587.22
319.02	Frais de poursuites	668.45	1 000.00	586.45
319.09	Frais divers	1 122.05	1 000.00	1 658.70
319.11	Frais pour jubilés et promotion	0.00	0.00	0.00
320.00	Intérêts et frais bancaires	1 089.81	2 000.00	1 230.30
360.05	Autres cotisations et contributions	2 470.00	2 500.00	2 456.00
370.01	Création réserve pr jubilé et promotion	5 000.00	0.00	0.00
370.02	Création réserve pr fonds d'ancienneté	5 000.00	0.00	7 500.00
370.03	Création réserve pr maladie	0.00	0.00	0.00
370.05	Création réserve pr équip./mobilier	0.00	0.00	0.00
370.06	Création réserve pr programme et mat. informatique	10 000.00	0.00	0.00
370.09	Création de provision pr indemn. extraordinaire	15 000.00	0.00	15 000.00
	TOTAL DES CHARGES	3'036'412.29	2'942'500.00	3'086'846.42

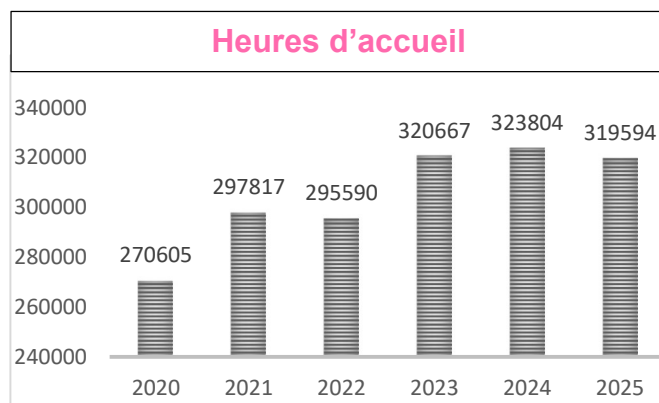
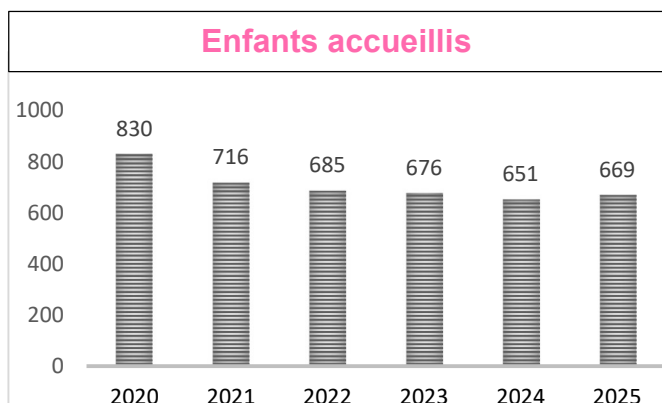
PERTES ET PROFITS 2025 / 2024 - SUITE

	PRODUITS	Comptes 2025	Budget 2025	Comptes 2024
420.00	Intérêts créanciers	14.80	0.00	97.30
434.00	Contrib. parents aux frais de garde	1 774 895.30	1 752 500.00	1 818 018.45
434.01	Contrib. parents aux frais de repas	208 292.30	200 000.00	208 521.90
434.02	Contrib. parents autres (nuitées, transports)	2 242.35	2 000.00	2 787.75
434.03	Contrib. parents supplément horaire	6 463.50	7 000.00	4 532.25
436.11	Indemn. maladie/accident perçues	33 314.85	42 500.00	41 153.65
439.00	Cotisations membres	15 090.00	14 500.00	15 480.00
439.01	Cotisations des communes	2 500.00	2 500.00	2 500.00
439.02	Frais de dossier / inscription	7 920.00	7 000.00	4 920.00
439.03	Encaissement des frais de rappel	4 585.60	3 500.00	4 677.75
439.04	Recouvrement anciennes créances	1 589.20	0.00	763.10
439.05	Frais administratifs annuels	20 950.00	17 500.00	20 550.00
439.09	Autres produits	566.00	2 000.00	2 494.90
451.00	Contrib. Etat FR, subv.avant primaire	213 878.40	215 000.00	236 529.80
451.01	Contrib. Etat FR, mandat de surveillance	21 700.00	21 000.00	21 700.00
451.02	Contrib. Etat FR, frais de formation	2 850.00	2 000.00	812.50
451.09	Contrib. Etat FR, réforme fiscale	136 815.25	126 000.00	137 762.75
452.09	Contrib. communale, autres	324 498.70	273 000.00	306 240.20
453.00	Contrib. empl. subv.avant primaire	148 904.45	119 000.00	130 091.40
454.00	Don Loterie Romande	128 880.00	130 000.00	127 530.00
470.00	Reprise de réserves	0.00	0.00	8 000.00
470.10	Reprise de provisions	0.00	0.00	0.00
	TOTAL DES PRODUITS	3'055'950.70	2'937'000.00	3'095'163.70

	RESULTAT			
	TOTAL DES PRODUITS	3'055'950.70	2'937'000.00	3'095'163.70
	TOTAL DES CHARGES	3'036'412.29	2'942'500.00	3'086'846.42
	BENEFICE	19'538.41	- 5'500.00	8'317.28

Les comptes 2025 ont été approuvés à l'unanimité par le comité en date du 29 avril 2026 et révisés par les vérificatrices des comptes, Mme Sophie Moura et Mme Anne-Luce Pernet-Baeriswyl, le 31 mars 2026. Elles en recommandent l'approbation tels que présentés.

Quelques chiffres....



PRECISIONS SUR LE BILAN ET LES COMPTES DE PERTES ET PROFITS

BILAN :

- 110.02 Le faible montant des créances douteuses s'explique par le fait qu'un seul dossier est encore en phase de poursuite.
- 130.00 Actifs transitoires. Plusieurs produits à recevoir tels que les primes RC de la Bâloise, les soldes du mandat de surveillance, des subventions de l'Etat-Employeurs, de la Réforme fiscale et du Groupe Mutuel.
- 250.00 Passifs transitoires où se trouvent les charges 2025 payées en 2026 tels que les bouclements LAA, CIGA, l'électricité, les abonnements téléphoniques, CSE IT et le décompte de la copieuse.

COMPTES DE PERTES ET PROFITS :

- 301.00 Le salaire horaire a de nouveau progressé de 2.18% au 1er avril 2025, marquant une hausse supplémentaire de 0.05ct par rapport à l'année 2024.
- 309.09 Achat de bons cadeaux destinés à l'ensemble du personnel et pour la remise des attestations de la formation de base des nouvelles Accueillantes. Attribution de primes de jubilé sous forme de bons. Organisation du repas de Noël à la Maison du Gruyère à Pringy.
- 310.00 Fournitures de bureau. Depuis que les parents reçoivent les factures par courriel et que les contrats sont électroniques, nous avons fait des économies sur les commandes des enveloppes, du papier (compte 316.00) et des timbres (compte 318.00)
- 311.01 Dans le renouvellement du mobilier, nous avons remplacé les luminaires par des tubes en LED. Le remplacement des téléphones fixes est devenu indispensable, Swisscom ayant cessé de garantir les appareils et leurs mises à jour.
- 319.00 Pour plus de visibilité, nous louons une place sur le totem au bord de la route et y avons mis notre logo. Dans la continuité, le logo a été apposé sur les fenêtres du bureau ainsi qu'à l'espace de conférence. Nous avons participé à la Journée des Familles organisée à Espace Gruyère, une belle occasion de se faire connaître.
- 360.05 Nous nous acquittons de cotisations auprès de diverses organisations telles que l'ASLOCA, kibesuisse, l'Intersociétés de la Ville de Bulle, l'Alliance Fribourgeoise des Acteurs de l'Enfance (AFAE) ainsi qu'en tant que membre paritaire de la FPE.
- 436.11 Diverses indemnités perçues pour les cas de maladie et accident, Le Groupe Mutuel a versé une participation aux excédents pour les années 2022 à 2024, s'élevant à CHF 7'510.70.
- 439.02 Les frais d'inscriptions sont restés à CHF 75.00
- 454.00 Le généreux don de la Loterie Romande pour un montant de CHF 128'880.00. Ce don sera le dernier car les conditions de répartition changeront pour 2026.

BUDGET 2026

CHARGES		Budget 2026
300.00	Indemnités de comité et de présidence	1 200.00
301.00	Salaires AMF	1 783 500.00
301.01	Indemn. domicile AMF (non-soumis)	198 500.00
301.02	Indemn. nuit AMF (non-soumis)	600.00
301.04	Salaires supplément horaire	5 500.00
301.10	Sal. mal/acc/alloc mat. AMF (soumis)	40 000.00
301.11	IJ mal./acc. AMF (non-soumis)	35 000.00
302.00	Salaires administration	125 000.00
302.01	Salaires coordination	155 000.00
302.02	Salaires formation	1 000.00
302.03	Forfait Direction	13 000.00
302.04	Salaire personnel nettoyage	2 500.00
302.09	Gratifications	40 000.00
302.10	Salaires maladie accident admin./ coord. (soumis)	2 500.00
302.11	IJ mal./acc. admin. (non-soumis)	2 500.00
303.00	Cotisations AVS-AI-APG-AC	197 000.00
304.00	Caisse de pension LPP	60 000.00
305.00	Assurance accident LAA	4 800.00
305.10	Assurance perte de gain maladie	22 700.00
309.00	Frais de formation AMF	10 000.00
309.01	Frais de formation administration	750.00
309.02	Frais administratifs AMF	2 100.00
309.03	Frais casiers judiciaires	1 000.00
309.09	Autres charges du personnel	17 000.00
310.00	Fournitures de bureau	2 000.00
311.00	Frais d'acquisition matériel bébé	3 000.00
311.01	Achat mobilier et machines bureau	6 500.00
312.00	Electricité	1 000.00
313.00	Indemnité de repas AMF	200 000.00
313.10	Achat de fournitures diverses	150.00
315.00	Entretien machines et matériel	0.00
316.00	Loyer	28 500.00
316.01	Hébergement, maint. inform.	14 000.00
316.02	Location machines et matériel	1 500.00
317.00	Indemn. transport/autres frais AMF	4 000.00
317.10	Frais de repas du pers. admin.	200.00
317.11	Frais de dépl. pers.admin.	3 000.00
318.00	Frais de port	2 000.00
318.01	Frais de téléphone et internet	5 000.00
318.02	Assurance choses et RC	9 750.00
318.03	Frais juridiques et fiduciaires	0.00
319.00	Frais de communication	1 000.00
319.01	Pertes sur débiteurs	5 000.00
319.02	Frais de poursuites	750.00
319.09	Frais divers	1 000.00
319.11	Frais pour jubilés et promotion	0.00
320.00	Intérêts et frais bancaires	2 000.00
330.00	Amortissement machines	0.00
330.01	Amortissement mobilier	0.00
330.02	Amortissement informatique	0.00
360.00	Cotisation de la Fédération cantonale	0.00

BUDGET 2026 - SUITE

CHARGES (suite)		Budget 2026
360.02	Contrib. placements hors district	0.00
360.05	Autres cotisations et contrib.	1 000.00
370.01	Création provision pour jubilé	0.00
370.02	Création réserve pr fonds d'ancienneté	0.00
370.03	Création réserve pr maladie	0.00
370.05	Création réserve pr équip./mobilier	0.00
370.06	Création réserve pr progr. et mat. informatique	0.00
370.09	Création de provision pr indemn. Extraordinaire	0.00
TOTAL DES CHARGES		3'012'500.00

PRODUITS		Budget 2026
420.00	Intérêts créanciers	0.00
434.00	Contrib. parents aux frais de garde	1 847 000.00
434.01	Contrib. parents aux frais de repas	200 000.00
434.02	Contrib. parents autres (nuitées, transport, autre)	2 500.00
434.03	Contrib. parents supplément horaire	7 000.00
436.11	Indemn. maladie/accident perçues	37 500.00
436.12	Indmnités RHT perçues	0.00
439.00	Cotisations membres	14 500.00
439.01	Cotisations des communes	2 500.00
439.02	Frais d'inscription (dossier)	7 000.00
439.03	Encaissement des frais de rappel	3 500.00
439.04	Recouvrement anciennes créances	0.00
439.05	Frais administratifs annuels	18 500.00
439.09	Autres produits	2 000.00
451.00	Contrib. Etat FR, subv.avant primaire	237 500.00
451.01	Contrib. Etat FR, mandat de surveillance	21 000.00
451.02	Contrib. Etat FR, frais de formation	2 000.00
451.09	Contrib. Etat FR, réforme fiscale	132 000.00
452.00	Contrib. communale, avant primaire	0.00
452.01	Contrib. communale, primaire	0.00
452.03	Contrib. communale, hors district	0.00
452.09	Contrib. communale, autres	290 000.00
453.00	Contrib. empl. subv.avant primaire	132 000.00
454.00	Don Loterie Romande	0.00
454.01	Don Loterie Romande autre	0.00
454.09	Autres contributions et dons	0.00
470.00	Reprise de réserves	10 000.00
470.10	Reprise de provisions	40 000.00
TOTAL DES PRODUITS		3'006'500.00

RESULTAT		
	TOTAL DES PRODUITS	3'006'500.00
	TOTAL DES CHARGES	3'012'500.00
	PERTE	- 6'000.00

LE COIN DES ACCUEILLANTES



Jubilés

Bravo à nos Accueillantes pour leur investissement, leur fidélité, leur motivation et leur disponibilité pour l'accueil des enfants de notre Association.

APOSTOLOV Luciana – 10 ans

BARBOSA ARAUJO NOBRE Vânia Filipa – 10 ans

BLANC Paméla – 15 ans

COUTINHO FACHA Ana Paula – 15 ans

DOS SANTOS DIAS JESUS Maria de Fatima – 10 ans

GAREA Véronique – 15 ans

TEIXEIRA BRAGA LOPES Elisabete – 10 ans

Formation de base

Nous adressons nos plus vives félicitations à notre/nos Accueillant/es en Milieu Familial qui ont suivi leur formation de base avec succès en 2025.

BOUZENZANA Wassila

DE SOUZA MARQUES Ana Paula

FERREIRA DA SILVA Carla Manuela

MARTINS Emanuel

ROCHAT Maureen

Formation continue

Les Accueillantes ont beaucoup apprécié ces journées de rencontres et y ont participé avec beaucoup d'enthousiasme. Elles en ressortent enrichies d'outils pour mieux gérer leur quotidien.

Les thèmes abordés sont :

Exercices pratiques « Urgence pédiatrique »

Atelier « Partage d'outils et de communication »



Accueil Familial de Jour GRUYÈRE

« NOUS RECHERCHONS
DE NOUVEAUX•ELLES
ACCUEILLANT•E•S ! »

Pour répondre à une demande d'accueil d'enfants en progression constante, nous recherchons de nouveaux•elles accueillant•e•s dynamique•s et motivé•e•s ayant envie de s'investir dans cette activité enrichissante.



Vous avez

- Envie d'exercer une activité enrichissante et passionnante auprès d'enfants, à votre domicile ?
- Du temps à consacrer aux enfants et des activités stimulantes à leur proposer ?
- Envie de contribuer au développement des enfants confiés ?
- Une bonne connaissance de la langue française.

Nous vous offrons

- Un travail à votre domicile (3 jours par semaine minimum)
- Un accompagnement et un soutien professionnel
- Une formation obligatoire et reconnue
- Un salaire horaire en fonction des heures d'accueil
- Une rémunération garantie en fonction des heures de travail et une couverture sociale légale

VOUS SOUHAITEZ DÉPOSER
VOTRE CANDIDATURE ?

Adressez-nous une lettre de motivation accompagnée de votre curriculum vitae



www.accueildejourgruyere.ch



gruyere@accueilgruyere.ch



+41 26 912 33 65



Chemin des Crêts 8a
CH-1630 Bulle

Soutenu par l'Etat de Fribourg



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG